








# Procedure file

Informations de base		
DEC - Procédure de décharge	<a href="#">2023/2157(DEC)</a>	Procédure terminée, en attente de publication au Journal officiel
Décharge 2022: Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)		
Sujet 8.70.03.12 Decharge 2022		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<p><b>CONT</b> <a href="#">Contrôle budgétaire</a></p>	<p> <a href="#">SARVAMAA Petri</a></p> <p>Rapporteur(e) fictif/fictive</p> <p> <a href="#">RÓNAI Sándor</a></p> <p> <a href="#">STRUGARIU Ramona</a></p> <p> <a href="#">EICKHOUT Bas</a></p> <p> <a href="#">CZARNECKI Ryszard</a></p> <p> <a href="#">KUHS Joachim</a></p> <p> <a href="#">OMARJEE Younous</a></p>	14/06/2023
Commission européenne	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<p><b>ENVI</b> <a href="#">Environnement, santé publique et sécurité alimentaire</a></p> <p><b>LIBE</b> <a href="#">Libertés civiles, justice et affaires intérieures</a></p>	<p>La commission a décidé de ne pas donner d'avis.</p>	13/11/2023
	DG de la Commission <a href="#">Budget</a>	Commissaire HAHN Johannes	

Événements clés			
28/06/2023	Publication du document de base non-législatif	COM(2023)0391	

12/09/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
04/03/2024	Vote en commission		
12/03/2024	Dépôt du rapport de la commission	<a href="#">A9-0104/2024</a>	
10/04/2024	Débat en plénière		
11/04/2024	Résultat du vote au parlement		
11/04/2024	Décision du Parlement	<a href="#">T9-0241/2024</a>	Résumé

### Informations techniques

Référence de procédure	2023/2157(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Etape de la procédure	Procédure terminée, en attente de publication au Journal officiel
Dossier de la commission parlementaire	CONT/9/12951

### Portail de documentation

Document de base non législatif		COM(2023)0391	28/06/2023	EC	
Cour des comptes: avis, rapport		N9-0096/2023 <a href="#">JO C 000 27.10.2023, p. 0000</a>	26/10/2023	CofA	
Projet de rapport de la commission		<a href="#">PE753.525</a>	09/01/2024	EP	
Avis de la commission	<b>LIBE</b>	<a href="#">PE756.194</a>	25/01/2024	EP	
Amendements déposés en commission		<a href="#">PE757.227</a>	12/02/2024	EP	
Document de base non législatif complémentaire		06180/2024	12/03/2024	CSL	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		<a href="#">A9-0104/2024</a>	12/03/2024	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T9-0241/2024</a>	11/04/2024	EP	Résumé

## Décharge 2022: Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)

Le Parlement européen a décidé de donner décharge au directeur de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies pour l'exercice 2022 et d'approuver la clôture des comptes pour cet exercice.

Constatant que la Cour des comptes a déclaré avoir obtenu l'assurance raisonnable que les comptes annuels du Centre pour l'exercice 2022 étaient fiables et que les opérations sous-jacentes étaient légales et régulières, le Parlement a adopté par 534 voix pour, 46 contre et 22 abstentions, une résolution contenant une série de recommandations qui font partie intégrante de la décision de décharge et qui complètent les recommandations générales contenues dans la [résolution](#) sur la performance, la gestion financière et le contrôle des agences de l'UE.

### États financiers de l'Observatoire

Le budget final de l'Observatoire pour 2022 s'élevait à 18.893.136 EUR, soit une diminution de 0,71% par rapport à 2021.

### Gestion budgétaire et financière

Le Parlement a noté avec satisfaction que les efforts de suivi budgétaire au cours de l'exercice 2022 ont abouti à un taux d'exécution budgétaire de 98,78% (soit une diminution de 1,22% par rapport à 2021). Le taux d'exécution des crédits de paiement s'est élevé à 96,65%, soit une légère augmentation de 0,30% par rapport à 2021. Le taux d'exécution des crédits de paiement reportés de 2021 à 2022 était de 88,98%.

### Autres observations

Le Parlement a également formulé une série d'observations concernant les performances, la politique du personnel et le contrôle interne.

Il a notamment souligné que :

- l'Observatoire a défini 65 objectifs annuels, dont 57 (87%) ont été atteints en 2022;
- pour le programme de travail 2022, l'Observatoire a atteint 152 résultats/réalisations sur 188 (81%), en a atteint partiellement 12% (soit 23 résultats/réalisations ayant pris du retard et dont la réalisation était en cours fin 2022) tandis que 12 résultats (6%) n'ont pas été atteints et que deux objectifs étaient inapplicables. La plupart des retards ou annulations d'activités en 2022 ont été causés par un manque de ressources. Par conséquent, pour la mise en œuvre de son nouveau mandat (qui devrait s'appliquer à partir de 2024), le Centre a entamé en 2022 des préparatifs qui ont impliqué des ressources clés et ont nécessité quelques ajustements dans certaines de ses activités précédemment planifiées;
- en 2022, l'Observatoire a publié une nouvelle étude rapide des tendances selon une approche mixte afin d'évaluer la façon dont les services ont répondu dans un premier temps aux besoins des Ukrainiens déplacés dans les pays voisins au sein de l'Union;
- l'Observatoire a participé à des événements de formation et de renforcement des capacités liés à la drogue, parvenant à transférer ses connaissances à près de 950 professionnels travaillant dans le domaine de la drogue, notamment des agents chargés de l'application des lois et des décideurs politiques;
- l'Observatoire a mis en œuvre plusieurs projets visant à améliorer la performance environnementale, en améliorant la consommation électrique, en installant des cellules solaires sur le toit du bâtiment, ainsi qu'en installant des stations d'autopartage électriques en vue de remplacer le parc de véhicules du Centre par des véhicules électriques ou véhicules hybrides;
- au 31 décembre 2022, le tableau des effectifs était pourvu à 97%, avec six fonctionnaires et 68 agents temporaires engagés sur sept fonctionnaires et 69 agents temporaires autorisés au titre du budget de l'Union (76 postes autorisés en 2022, comme en 2021);
- l'Observatoire a poursuivi ses efforts continus pour garantir la transparence, prévenir et gérer les conflits d'intérêts et assurer la protection des lanceurs d'alerte. De plus, il n'a pas rencontré de lobbyistes en 2022;
- le résultat de l'évaluation 2022 de l'efficacité des systèmes de contrôle interne de l'Observatoire indique que toutes les composantes sont en place et fonctionnent.